

Tatiana Taillefert

OFCOM
Rue de l'Avenir 44
CP 256
Bienne 2501

Lausanne, le 5 juillet 2024

Réclamation au sujet du travail de la RTS

Madame, Monsieur

La RTS a diffusé le 19 novembre 2023 une enquête de Mise au Point intitulée : « Prêtres pédophiles, abus sexuels : les secrets de l'Abbaye de Saint-Maurice »

La deuxième partie de l'émission met personnellement en accusation le chanoine Roland Jaquenoud. Or, dans ce reportage entièrement à charge, aucun témoin n'est cité pour refléter une opinion divergente. C'est par le biais d'une pétition pour la réintégration du chanoine Roland Jaquenoud au lycée-collège de Saint-Maurice lancée sur internet que de nombreuses personnes ont pu s'exprimer en faveur de Roland Jaquenoud.

Plus grave encore, alors que l'enquête sur les abus sexuels à l'Abbaye de Saint-Maurice est un reportage d'investigation réalisé en plusieurs mois, le journaliste [REDACTED] n'a contacté Roland Jaquenoud que le 14 novembre, soit 6 jours seulement avant la diffusion de l'émission.

Dans son courriel, M. [REDACTED] exigeait une réponse à des questions calomnieuses dans un délai excessivement court de 2 jours. Le contenu de ce courriel au ton pour le moins cavalier ainsi que le bref délai fixé rendaient une réponse de la part de M. Jaquenoud insidieusement difficile.

Devant la gravité des accusations divulguées dans l'émission aux conséquences dévastatrices pour la vie professionnelle et privée de Roland Jaquenoud, le journaliste de la RTS se devait de lui envoyer un courriel avant les conclusions de son enquête, et de lui demander une confirmation de réception.

La loi fédérale sur la radio et la télévision établit que la RTS doit contribuer à la libre formation de l'opinion en présentant une information complète. Est-ce que dans l'enquête « Prêtres pédophiles, abus sexuels : les secrets de l'Abbaye de Saint-Maurice » la RTS a agi conformément à la loi en respectant la diversité des points de vue ?

Respecter la pluralité des opinions dans une enquête journalistique est d'autant plus important qu'il n'existe pas de « courrier des lecteurs » de la RTS où l'avis contraire d'un téléspectateur pourrait être mis en ligne et que les journaux de la presse écrite ne publient pas les courriers des lecteurs qui concernent des émissions de télévision.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Tatiana Taillefert

Annexe : mail de [REDACTED] à Roland Jaquenoud

De : [REDACTED]
Envoyé : mardi, novembre 14, 2023 8:35 AM
À : Roland Jaquenoud [REDACTED]
Objet : RTS

Monsieur le prier Roland Jaquenoud,

Dans le cadre d'un reportage pour la RTS, nous réalisons actuellement un reportage sur les abus au sein de l'église. Nos recherches ont principalement été menées à St-Maurice. Nous sommes en contact avec l'Abbaye de St-Maurice pour une demande d'interview.

Nous souhaitons toutefois vous donner l'opportunité de vous exprimer sur des éléments qui vous concernent.

- En 2003, une enquête a été menée par le Vatican à St Maurice. Selon nos informations, cette affaire concerne une accusation d'abus sexuels. Votre réaction ?
- Les victimes seraient un ou deux novices. Votre réaction ?
- Cette affaire vous a contraint à partir au Kazakhstan sur ordre de l'abbé et du Vatican. Votre réaction ?

Nous serions intéressés à réaliser une interview face caméra. Ceci est possible le jeudi 16 novembre ou le vendredi 17 novembre.

Vous pouvez également répondre par écrit. Vous pouvez nous écrire à notre adresse email : [REDACTED] Si nous ne recevons pas de réponse d'ici le jeudi 16 novembre à 18heure (GMT), nous considérons que vous ne souhaitez pas préciser ou commenter ces informations.

Cordialement

[REDACTED]
Journaliste RTS - Radio Télévision Suisse
Quai Ernest-Ansermet 20
CH - 1211 Genève 8